

Sétue L'info



Bulletin du Syndicat des Étudiant-e-s
Employé-e-s de l'UQAM, le SÉtuE

L'état des négociations

Le 23 mars dernier, la partie patronale nous a remis sa première offre globale. Comme nous devions l'anticiper, cette offre ne répond pas à tous les objectifs du syndicat et particulièrement pour les adjoint-e-s et assistant-e-s de recherche. De plus, la question des salaires demeure toujours très épineuse. Ce n'est toutefois pas l'offre finale de l'employeur et les négociations se poursuivent. Certaines propositions représentent des gains importants pour les étudiant-e-s employé-e-s, notamment en matière d'accès aux postes, de santé et sécurité au travail, de rémunération des

heures réellement travaillées, d'évaluation de la tâche, de règlement des conflits et de congés sociaux.

Malgré les différends, l'atmosphère à la table des négociations demeure constructive témoignant du désir des deux parties d'en arriver à une entente juste et équitable. Depuis le 4 avril nous sommes en ronde de négociations intensives qui devrait se poursuivre jusqu'au 13 avril, date à laquelle les deux parties espèrent conclure une entente de principe. C'est celle dont il sera question à l'assemblée générale.

Le SÉtuE et la grève étudiante

Le Québec vit au rythme de la grève étudiante depuis la mi-février. Même si elle ne peut durer éternellement, cette grève marquera sans doute la province pour longtemps. Ni Jean Charest ni Jean-Marc Fournier ne sortiront indemnes d'une telle crise sociale. Votre syndicat a déployé des moyens pour contribuer au mouvement en espérant qu'il fixe un ordre du jour social pour les années à venir.

Le SÉtuE n'a pas lui-même tenu d'assemblée sur les enjeux de la grève puisqu'ils concernaient le statut étudiant plus que celui d'employé. De plus, les membres du syndicat devaient assister à suffisamment d'assemblées de leurs

associations étudiantes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en ajouter d'autres sur le même sujet. Cependant, puisque les revendications vont dans le sens d'une amélioration de nos conditions socio-économiques, l'exécutif du SÉtuE a décidé d'appuyer ce mouvement visant à enrayer l'endettement étudiant et à favoriser l'accès le plus large possible aux études postsecondaires (notamment par la perspective de gratuité scolaire). Dès la deuxième semaine de grève, le SÉtuE affichait son appui aux moyens de pression des associations étudiantes et lançait l'initiative de rédiger un communiqué de presse conjoint avec tous les autres syndicats de l'UQAM appuyant,

d'une voix solidaire, la lutte engagée par les étudiantes et les étudiants.

Au sein de l'UQAM, la grève a été tristement marquée par l'arrestation d'une cinquantaine d'étudiants et d'étudiantes qui occupaient le pavillon Hubert-Aquin dans la nuit du 10 au 11 mars. Ces arrestations démontrent l'ambiguïté de la position de l'administration qui veut bien appuyer les revendications, mais semble tiède face aux moyens de pression nécessaires pour les faire connaître et appliquer. Devant l'illégitimité d'une telle manœuvre, le SÉtuE a pris fermement position, solidairement avec tous les autres syndicats de l'UQAM,

SUITE AU VERSO... Grève

**Prochaines AG : 15 avril, 12h30 au local A-M050
et 21 avril, 17h00 au local N-M210**

Les nouvelles conditions de travail, particulièrement les salaires, ne prendront effet qu'à la suite d'un vote majoritaire des membres.

SUITE DU RECTO ... Grève

contre l'attitude de l'administration et ses connivences policières. Suite à ces pressions, l'UQAM a décidé de retirer la plainte, mais cela ne garantit pas pour autant que les arrêté-e-s s'en tireront indemnes puisque les accusations appartiennent maintenant à la couronne. Rappelons qu'en 2000, la rectrice Paule Leduc avait été forcée de quitter son poste pour une histoire similaire.

Dans la poursuite de la grève, un autre événement a marqué le SÉtuE. Le 22 mars, Henri Massé,

président de la FTQ, fédération dont nous sommes membres, était cité par le ministre de l'Éducation disant qu'il fallait faire des compromis pour régler le conflit entourant les prêts et bourses. Plusieurs membres ont contacté le SÉtuE pour dénoncer cette déclaration et les militants et militantes de l'exécutif ont immédiatement transmis ce désaccord à monsieur Massé. Ils et elles lui signifièrent clairement que le rôle d'un syndicat devait être d'appuyer les luttes sociales, non de donner des armes aux ministres.

Le 31 mars dernier, le syndicat

des professeurs a lancé l'initiative d'une journée de piquetage solidaire avec les associations étudiantes. Le SÉtuE a accepté de se joindre à l'initiative. Malgré son jeune âge, le SÉtuE a su marquer sa forte présence au sein de l'UQAM et auprès du mouvement étudiant.

Malgré cet appui, la grève modifiera les conditions de travail, notamment pour les auxiliaires d'enseignement, et il est important que tous ceux et toutes celles qui se sentent lésé-e-s communiquent avec nous afin que la défense s'organise.

Assemblées générales importantes à venir

**Le vendredi 15 avril à 12:30
au A-M050**

Ordre du jour:

1. Présentation de l'entente de principe ou de l'état des négociations
2. Vote si entente de principe
3. Escalade des moyens de pression*

*pourra être écourté si une entente survient

****très important : le taux de participation à l'AG de ratification de la convention collective déterminera la légitimité de cette entente aux yeux de tous et de toutes. Venez donc en grand nombre, c'est de vos conditions de travail dont il est question!!**

**Le jeudi 21 avril à 17:00
au N-M210**

Ordre du jour:

1. Proposition du budget
2. Changements des statuts et règlements
3. Élections

Autocollants disponibles

Lors de la dernière assemblée générale, les membres avaient convenu de créer des autocollants dans le but d'appuyer le SÉtuE dans ses négociations avec l'UQAM. Les autocollants sont maintenant disponibles et pourront être apposés sur toutes les copies d'examens, les fiches et les travaux des étudiant-e-s. Pour s'en procurer, rendez-vous au local syndical du SÉtuE (V-2390) ou informez-vous auprès des membres du conseil syndical présents dans la plupart des départements.

Impacts de la grève - CRT

Suite aux modifications d'horaire occasionnées par la grève, les conditions de travail se voient transformées dans bien des cas, notamment pour les auxiliaires d'enseignement. Pour répondre aux interrogations et défendre les intérêts des membres du SÉtuE, un comité des relations de travail a eu lieu le 7 avril dernier. Lors de l'assemblée du 15 avril prochain, l'exécutif présentera la position de l'UQAM sur certaines modalités contractuelles qui seront touchées par la prolongation de la session.

Pour joindre le SÉtuE:

Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM, le SÉtuE:

Pavillon V, 209 Ste Catherine est, local V-2390, Montréal (QC)

H2X 1L2

Téléphone: 987-3000 Poste: 3234

www.setue.uqam.ca

setue@uqam.ca

Prochaines AG : 15 avril, 12h30 au local A-M050 et 21 avril, 17h00 au local N-M210

